

[Texte]

that policy is in fact in place then that is the reason why consultation does not happen. I have a feeling that we are dealing with a *fait accompli* from everything that we have heard, that in fact that policy is in place. In Atlantic Canada it will take much longer to phase out because far more people are involved than on the west coast . . .

Mr. Gass: Mr. Chairman, a point of order.

The Chairman: Point of order, Mr. Gass.

• 1120

Mr. Gass: Mr. Skelly, I think you are being unfair to the committee. I have sat on this committee every day, all day, and I did not hear from witnesses that they believed there is a policy of government to phase out the inshore fishery. That is not what we have been hearing.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, the basic thing is that there really does seem to be a continuous down-scaling of the number of people involved and incredible negative inputs against inshore fishermen. And the only conclusion you could draw is that everybody else gets helped out except the inshore fishermen and except the communities dependant upon them. It would appear that, within a generation, the next generation will not want to stay in these communities with the debt loads, the poor incomes, the difficult ability to fish. They will opt for either a more advanced fishery somewhere else, headquartered out of major centres or else get into some other kind of activity. Have you any thoughts on that particular scenario? I mean that there really is a serious policy, unstated publicly, to get rid of the inshore fishery and replace it with a different type?

Mr. Kevin Hardy (Chairman, Fisheries Committee of Burnt Islands, Newfoundland): It is not only a policy of the government, it is a fact. The temperature of the earth is supposed to be changing; the fish do not come "in shore" on the eastern part of Newfoundland and Labrador. There are large ocean currents. Maybe that is going to have an effect on the inshore fishery. Maybe these people will have to be taught new technology to go get the fish. But this brief here deals mainly with the gulf fishery, which is not an inshore fishery. There are no major ocean currents. You have regional differences. When you are talking "inshore fishery", are you also meaning the gulf fishery? Or are you talking about the east coast fishery?

Mr. Skelly: I think basically we are looking at the smaller-boat fleets—that is, a group of individuals who depend on I would say a simpler technology than the one that is being advocated by Prince Edward Island, for example, Nova Scotia, and even the freezer trawler technology. I mean a gradual movement into a more advanced technology that would be able to harvest more rapidly larger quantities in a more efficient way and, ultimately, displace a lot of people in the industry.

[Traduction]

tions, puis choisi des ministres à titre de membres de comités. Si c'est bien là la façon dont on procède, cela explique l'absence de toute consultation. Je pense que nous avons affaire ici à un état de fait et qu'il est impossible de revenir sur la ligne de conduite qu'entend adopter le ministère des Pêches et des Océans. Mais dans la région de l'Atlantique, il faudra beaucoup plus de temps que sur la côte ouest pour éliminer la pêche côtière parce qu'elle vise beaucoup plus de gens . . .

M. Gass: Monsieur le président, rappel au Règlement.

Le président: Accordé, monsieur Gass.

M. Gass: Monsieur Skelly, je crois que vous n'êtes pas juste envers nous. J'ai participé au Comité tous les jours, toute la journée, et je n'ai pas encore entendu un seul témoin parler de l'existence possible d'une ligne de conduite gouvernementale prévoyant la disparition progressive de la pêche côtière. C'est la première fois que nous en entendons parler.

M. Skelly: Monsieur le président, le fait est qu'il semble exister une diminution réelle du nombre de personnes en cause, et des données tout à fait négatives sur les pêcheurs pratiquant la pêche côtière. En plus, la seule conclusion que nous pouvons tirer, c'est que tout le monde peut obtenir de l'aide sauf ces pêcheurs et les collectivités qui dépendent de la pêche côtière. Tout porte à croire que la prochaine génération ne voudra pas rester dans ces collectivités à cause de ses nombreuses dettes, des revenus faibles, et des difficultés à pratiquer la pêche. Ces gens choisiront soit de se joindre à une industrie de la pêche techniquement plus avancée, installée ailleurs, loin des principaux centres soit de s'adonner à une autre forme d'activité. Avez-vous songer à cette possibilité? J'affirme qu'il existe réellement une telle ligne de conduite, officieuse, qui vise à faire disparaître la pêche côtière et à la remplacer par un type différent.

M. Kevin Hardy (président, Fisheries Committee of Burnt Islands (Terre-Neuve)): Il ne s'agit pas uniquement d'une politique gouvernementale, mais bien d'un fait. La température de la terre est supposée changer; les poissons ne s'approchent pas de la côte, à l'est de Terre-Neuve et du Labrador. Il y a d'énormes courants marins. Cela aura peut-être des conséquences sur la pêche côtière. Il faudra peut-être enseigner la nouvelle technologie de la pêche aux pêcheurs. En tous les cas, mon exposé traite surtout de la pêche dans le golfe, qui n'est pas du tout la pêche côtière. Il existe des différences régionales. Lorsque vous parlez de «pêche côtière», faites-vous allusion à la pêche dans le golfe ou plutôt à la pêche le long de la côte est?

M. Skelly: Je crois qu'il s'agit essentiellement de la pêche pratiquée au moyen de flottes de petits bateaux, c'est-à-dire par un groupe de pêcheurs qui disposent de moyens technologiques plus simples que ceux qui sont revendiqués, par exemple, par l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et même la technologie du chalutier frigorifique. Je parle d'une progression vers une technologie plus avancée qui permettrait de pêcher un plus grand nombre de produits, de façon plus rentable et, finalement, de déplacer beaucoup de personnes engagées dans cette industrie.